

CARTE DE REGULATION DE PUISSANCE

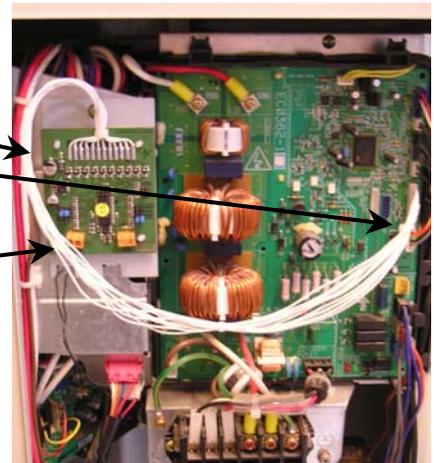
I POSE ET RACCORDEMENT

1. Abaisser le disjoncteur de l'unité extérieure DAIKIN sur le tableau général de la maison, afin de mettre celle-ci hors tension.
2. Dévisser et enlever le panneau de l'unité extérieure permettant l'accès à la partie électrique (panneau droit).
3. Placer la carte à l'emplacement prévu à cet effet dans l'unité extérieure (à gauche de la carte électronique DAIKIN), et raccorder le connecteur 12 fils (cf photo). Positionner la sonde extérieure à l'arrière de l'unité extérieure (la sonde peut être sortie en perçant la poignée plastique de portage de l'unité au diamètre 6mm) cf photo.

Carte de limitation de puissance

Connecteur 12 fils à raccorder sur la Thermo Inverter

Bornier de raccordement de la sonde extérieure



Emplacement de la sonde extérieure (A maintenir à l'intérieur et à l'extérieur de l'unité par un colson).

II PARAMETRAGE DE LA CARTE

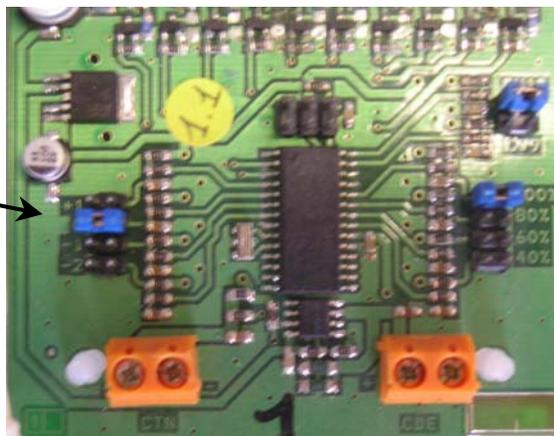
La carte qui vous est livrée est pré-paramétrée d'usine pour un fonctionnement de la Thermo Inverter à 100% pour une température extérieure de base à -5°C . Suivant les régions, il est possible qu'un ré-étalonnage de ce point soit nécessaire. Pour ce faire, vous disposez sur la carte (à sa gauche) de quatre réglages possibles (le 0 correspondant à -5°C en température extérieure de base). Chaque palier incrémente ou décrémente de 5°C .

Ces paliers se décomposent comme suit :

Palier 0	=> 0	T°C ext de base à -5°C
Palier +1	=> +5	T°C ext de base à 0°C
Palier -1	=> -5	T°C ext de base à -10°C
Palier -2	=> -10	T°C ext de base à -15°C

Ex : Pour une région ayant comme température extérieure de base -10°C , régler le cavalier de gauche sur la position -1.

Cavalier à régler sur la position voulue en fonction de la température extérieure de base



ATTENTION : pour les modules équipées de résistance électrique d'appoint ou fonctionnant sur radiateurs le calibrage de la puissance peut être différent des indications fournies ci-dessus. Il doit être réalisé en fonction du point d'équilibre (pour plus d'informations, nous consulter).